

La lanterne, ancien pavillon de chasse →



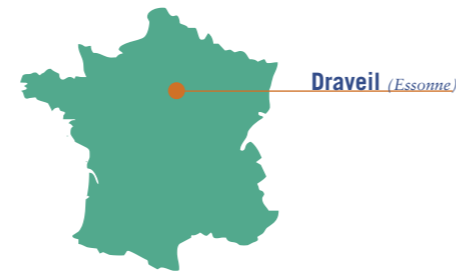
↑ Un cadre idyllique
← Le frais ruisseau
→ Un petit bois
↓ Le square des tilleuls



1 Le cloître 3 L'étang des platanes 5 Le rond-point des Hautes Futaies 6 Le sentier des pins 8 Le château
2 Le Frais ruisseau 4 La Lanterne 7 L'étang des platanes 9 La perspective



Paris-Jardins



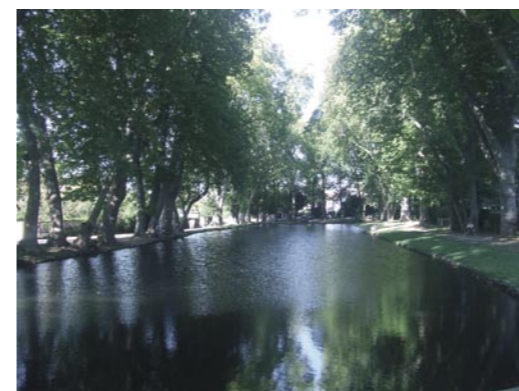
6

Le végétal dans la ville

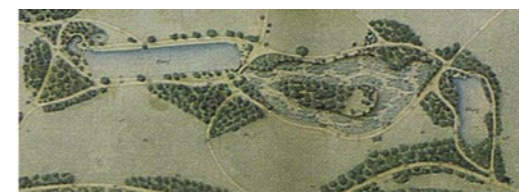
7



↑ Caniveau d'écoulement des eaux pluviales devant le parc aux daims



L'étang des platanes et l'évolution de son plan sur trois siècles ↓



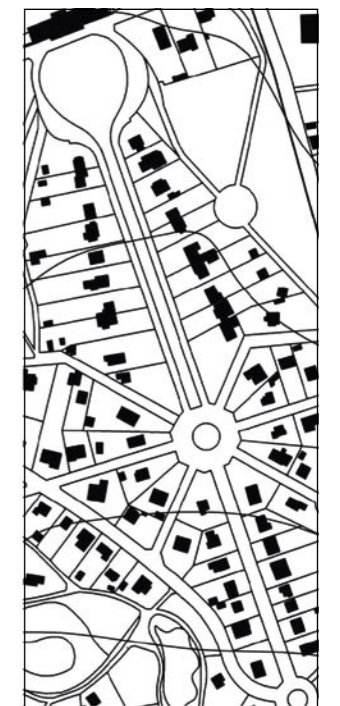
↑↓ La perspective et l'évolution de son plan au XVIII^e, XIX^e et XX^e siècles

Une cité-jardin⁹ coopérative pittoresque

Si Paris-Jardins est restée une coopérative privée à la riche vie culturelle et qu'elle a su conserver et entretenir ses espaces publics, qui font sa richesse, c'est qu'elle est le fruit, à la fois d'un projet politique et utopique et aussi d'un projet urbain bien conçu car fidèle à l'histoire des lieux.

Classé en ZPPAUP (Zone de Protection du Patrimoine architectural, Urbanistique et Paysagé) Paris-Jardins continue à préserver ses espaces naturels (allées en terre stabilisée, trottoirs en herbe et fleuris, patrimoine bâti, paysager et hydraulique...). Ce vaste « quartier-jardin » se révèle au final l'un des lotissements de maisons individuelles les plus réussis de France.

Pauline Reysset
Élève de l'école d'architecture de Versailles



Ils sont trois cent vingt deux sociétaires, parisiens mal logés pour la plupart, à rejoindre la cité coopérative de Paris-jardin au début du XX^e siècle. Fédérés par un groupe d'utopistes admiratifs des cités-jardins anglaises, la coopérative choisit l'un de ses membres, l'architecte et urbaniste Jean Walter, pour dessiner le plan de composition du lotissement d'une propriété de 42 hectares acquise à Draveil (91). Il s'agit d'un château et de son parc dont l'histoire paysagiste a inspiré l'urbaniste. En effet au parc classique du XVIII^e siècle a succédé un parc pittoresque et paysagé au XIX^e siècle.

Walter va s'appuyer sur cette double trame classique (château et dépendances, perspective, cour d'honneur, lanterne...) et pittoresque (allées courbes, futaies, étangs, ruisseau et rocailles...) pour dessiner un plan qui magnifie et restitue les espaces historiques et les espèces végétales. Au final 17 hectares resteront en espaces publics et le parcellaire proposera une grande variété de surfaces et de bâtis source d'une vraie mixité urbaine.